



Montréal, le 8 avril 2004

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL  
1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
Montréal, (Québec)  
H3A 1X6

Madame, Monsieur,

À titre d'organisme représentant directement plus de 25,000 citoyens aînés de l'Île de Montréal, c'est avec enthousiasme que la FADOQ – Région Île de Montréal appuie la démarche adoptée par la ville de Montréal en vue de se doter d'une Charte montréalaise des droits et responsabilités.

La proposition de charte déposée en décembre 2003 nous apparaît cohérente et structurée en fonction d'un projet citoyen inclusif et respectueux des préoccupations de notre clientèle.

Au-delà de l'arrimage nécessaire avec les chartes existantes des paliers gouvernementaux supérieurs, nous considérons qu'il importe que la charte montréalaise soit un outil facilitant la participation active des citoyens aux affaires de la cité.

Nous souscrivons à la proposition telle que déposée, dans la mesure où le libellé définitif de la charte permette une possibilité réelle pour les citoyens les plus vulnérables de porter plainte si leurs droits fondamentaux, tels qu'énumérés dans la proposition de charte, sont négligés ou banalisés de quelque manière que ce soit par la structure municipale.

Il nous apparaît que c'est dans l'application de la charte, et notamment au niveau de l'accessibilité à l'ombudsman, que se mesurera la pertinence de la charte (Articles 27-34). L'accès au représentant des citoyens comportera-t-il une somme

FADOQ  
Région  
Île de Montréal  
7378, rue Lajeunesse  
bureau 215  
Montréal (Québec)  
H2R 2H8  
Téléphone:  
(514) 271-1411  
Télécopieur:  
(514) 271-1640  
Courriel:  
admin@fadoqmtl.org



Sport et Loisir de l'Île de Montréal



inacceptable de paperasseries ou des périodes d'attente indues ? Nous voudrions être certains que tout citoyen, fut-il âgé, ou fut-il même un peu craintif de la « grosse machine municipale », puisse en venir à considérer comme allant de soi le dépôt d'une plainte en regard du non-respect par la ville d'un de ses engagements consignés dans la charte.

La FADOQ – Région Île de Montréal participait au Sommet de Montréal et compte bien rester présente et active dans la poursuite de tous les dossiers découlant de ce grand exercice de démocratie.

Nous vous offrons notre collaboration au niveau du suivi qui sera donné aux premières années d'application de la charte; nous nous proposons d'être particulièrement attentif à la mise en place du processus de soumission des plaintes et de leur traitement subséquent.

Nous félicitons l'ensemble des intervenants qui ont pris part à la rédaction de la proposition et leur souhaitons bonne chance dans la rédaction finale du document.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Cécile Plourde,

Présidente régionale  
FADOQ – Région Île de Montréal